RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00191
Numéro SIREN : 383 512 134
Nom ou dénomination : CHOLNIZ

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2021 sous le numéro de dépôt 3039

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — 1 2

Adresse de l'entreprise : 538 RUE MAGELLAN 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 3 8 3 5 1 2 1 3 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 563	AG 9 400	1 163
	Fonds commercial (1)	AH	602 542	AI	602 542
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	3 190 900	AQ 1 752 692	1 438 208
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	818 519	AS 677 250	141 269
	Autres immobilisations corporelles	AT	992 972	AU 665 082	327 890
	Immobilisations en cours	AV	292 538	AW	292 538
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	15 109	CV	15 109
	Créances rattachées à des participations	BB	430 547	BC	430 547
	Autres titres immobilisés	BD	821 256	BE	821 256
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 619	BI	4 619
	TOTAL (II)	BJ	7 179 565	BK 3 104 425	4 075 140
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 111	BM	3 111
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 039 293	BU	1 039 293
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 413	BY 363	57 050
	Autres créances (3)	BZ	481 942	CA 47 852	434 089
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 331 186	CG	2 331 186
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 885	CI	22 885
	TOTAL (III)	CJ	3 935 830	CK 48 215	3 887 614
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 115 394	1A 3 152 640	7 962 755

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 746

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 253 440)	DA	253 440
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 345
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 655 808
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 018 687
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 953 279
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 100 827
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	691 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	237
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 052 660
	Dettes fiscales et sociales	DY	671 153
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	484 597
	Autres dettes	EA	8 938
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 009 475
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 962 755

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 215 294
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 175

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	26 841 753			26 841 753
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	379 559			379 559
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	27 221 311			27 221 311
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	FP				8 885
	Autres produits (1) (11)	FQ				9 958
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				27 240 154
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				21 594 487
	Variation de stock (marchandises)*	FT				165 611
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				49 945
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				(470)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 219 037
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				286 367
	Salaires et traitements *	FY				1 857 116
	Charges sociales (10)	FZ				489 146
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *	GA				183 974
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				41
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				3 078
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				25 848 333
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		GG				1 391 821
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				124 280
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				13 923
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				86 685
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				224 888
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				6 913
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				6 913
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		GV				217 975
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		GW				1 609 796

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables. Janvier 2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 766
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	13 766
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	14 723
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	44 680
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	59 403
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(45 637)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	195 662
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	349 810
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 478 807
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 460 121
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 018 687

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 737
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CONTENANTS	13 572	13 628
AMENDES ET PENALITES	390	
DOT EXCEPT AUX AMORT	44 680	
DIVERS	761	138

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021

➢ Annexe des comptes annuels

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Principes, règles et méthodes comptables
3. Notes sur le bilan actif
4. Notes sur le bilan passif
5. Notes sur le bilan actif et passif
6. Notes sur le compte de résultat
7. Engagements financiers et autres informations
8. Détail des produits et charges

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire due à l'épidémie de COVID 19 n'a pas eu d'effet négatif sur l'activité de l'entreprise.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation
- Enregistrement au coût historique
- Permanence des méthodes de présentation et d'évaluation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- **Méthodes d'évaluation et de présentation**

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans les cas ou plusieurs méthodes sont possibles, les options suivantes ont été retenues :

❖ **Petits matériels :**

L'entreprise a choisi de comptabiliser en charges les petits matériels n'excédant pas une valeur unitaire hors taxe de 500 euros.

❖ **Amortissement des immobilisations :**

Les immobilisations détenues par l'entreprise n'ont pas pu techniquement être ventilées par composant. Cette décomposition n'aurait pas généré d'écart significatif par rapport à la méthode retenue.
Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie prévue.
Le mode d'amortissement choisi pour les différents postes d'immobilisation est précisé dans le tableau des amortissements ci-joint :

	Durées en années
Concessions, brevets, licences	3 ans
Installations agencements des constructions	10 à 40 ans
Parking et accès	15 à 10 ans
Matériel et outillage neuf	2 à 10 ans
Installations et aménagements divers	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

❖ **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute de ces éléments est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée

❖ **Stocks :**

Les stocks de marchandises ont été évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti ou selon le dernier prix d'achat connu selon le cas.
Cependant cette méthode ne diffère pas sensiblement de la méthode du « premier entré premier sorti » en raison de la rotation rapide des stocks.
Les ristournes accordées par les fournisseurs ont été intégrées dans la valorisation du stock.

❖ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée

- **Changement de méthode**

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- **Variations de l'actif immobilisé**

Le tableau des variations de l'actif immobilisé figure en fin d'annexe.

- **Fonds commercial**

Le fonds commercial présent à l'actif concerne des éléments reçus en apport pour une valeur de 602 542 €.
Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société.
Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, une analyse de la juste valeur a été mise en œuvre en retenant la valeur vénale basée sur des comparables. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.
Par ailleurs, en l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce est non limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement

- **Amortissements des immobilisations**

Le tableau des variations des amortissements figure en fin d'annexe.

- **Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan**

	Montants en euros
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	218 606
Disponibilités	
Total	218 606

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges liées à l'exploitation pour un montant total de 22 885 €.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- **Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	15 840	16
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	15 840	16

- **Variation des capitaux propres**

	Montants en euros
Capitaux propres à la fin de l'exercice	3 953 279
Capitaux propres à la fin de l'exercice précédent	3 536 512
Variation (I)	416 767

	Montants en euros
Résultat de l'exercice	1 018 687
Distribution de dividendes	601 920
Variation (II)	416 767

- **Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

	Montants en euros
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 624
Dettes financières diverses	9 038
Fournisseurs et comptes rattachés	57 283
Dettes fiscales et sociales	454 325
Autres dettes	
Total	526 270

5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

- **Etat des provisions**

Le tableau de variation des provisions figure en fin d'annexe.

Provision pour dépréciation des créances douteuses

Une provision pour dépréciation des créances douteuses a été constatée pour 363 euros. Elle représente 100% des impayés et clients douteux.

Autre provision pour dépréciation

Il s'agit de la dépréciation de la créance d'un salarié sur le magasin suite à son jugement auprès des tribunaux pour vol, le montant déprécié correspond au montant restant à payer par l'ancien salarié soit 47 852 €.

- **Etat des échéances des créances et des dettes**

Le tableau des échéances des créances et des dettes figure en fin d'annexe.

- **Dettes et créances concernant les entreprises liées**

	Créances	Dettes
SCI LES LEONIDES		
Créances ou dettes rattachées à des participations	369 347	
Créances clients ou dettes fournisseurs		
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	4 300	
Total	373 647	

	Créances	Dettes
SAS RONGEFER		
Créances ou dettes rattachées à des participations	61 200	
Créances clients ou dettes fournisseurs		2 586
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations		
Total	61 200	2 586

	Créances	Dettes
SAS WORKSEA		
Créances ou dettes rattachées à des participations	31 094	
Créances clients ou dettes fournisseurs		
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations		
Total	31 094	

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante

	France	Export
Ventes de marchandises	26 841 753	
Production vendue	379 559	
Total	27 221 311	

- **Charges et produits exceptionnels ou sur exercices antérieurs**

	Produits	Charges
Régularisation contenants	13 628	13 572
Amendes et pénalités		390
Dotation aux amort. exceptionnelle		44 680
Ajustements divers	138	761
Total	13 766	59 403

- **Transferts de charges**

Les transferts de charges ne concernent que des charges liées à l'exploitation.

- **Produits et charges financiers concernant les entreprises liées**

	Produits	Charges
SCI LES LEONIDES	4 300	
Total	4 300	

- **Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas donnée car elle reviendrait à indiquer des rémunérations individuelles.

7. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Nature de la dette	Bénéficiaire de la garantie	Montant garanti	Nature de la sûreté	Dette restant à payer Principal	Intérêts
Emprunt CA 450 000 €	CREDIT AGRICOLE	450 000 €	Nantissement du fond	49 317 €	201 €
Emprunt CM 60 000 €	CREDIT MUTUEL	60 000 €	Nantissement du fond	58 017 €	500 €
Emprunt CM 385 000 €	CREDIT MUTUEL	385 000 €	Nantissement du fond	131 194 €	Déblocage partiel
Emprunt CACE 776 000 €	CREDIT AGRICOLE	776 000 €	Nantissement du fond	735 914 €	Déblocage partiel

- **Autres engagements financiers hors bilan**

Engagements donnés

♦ Effets escomptés non échus : Néant

Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont ceux résultant de la convention collective applicable à l'entreprise.
L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière est évalué à 92 318 € charges comprises au 31 décembre 2020. Les indemnités sont actualisées au taux de 0,34%, en tenant compte d'un taux de progression des salaires de 2% et d'un taux de rotation de 5% dégressif jusqu'à 50 ans.

- **Allègements de la dette future d'impôt**

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	Exercice N	Exercice N-1
Taxe sur les grandes surfaces	57 343	59 371
Contribution sociale de solidarité	13 186	13 837
Participation des salariés et forfait social	163 062	136 334
Total	233 591	209 542

- **Liste des filiales et participations**

Informations art L233-15 du Code de commerce	SCI LEONIDES
Capital	1 500 €
% de détention	99 %
Capitaux propres totaux	67 993 €
Capitaux propres autres que le capital	66 493 €
Résultat du dernier exercice	66 469 €
Valeur brute des titres détenus	1 509 €
Valeur nette des titres détenus	1 509 €
Chiffre d'affaire du dernier exercice	98 824
Prêts et avances consentis par la société mère	369 347 €
Cautions et aval donnés par la société	Néant
Quote-part de résultat perçue	65 804 €

Informations art L233-15 du Code de commerce	SAS RONGEFER
Capital	40 000 €
93% de détention	34 %
Capitaux propres totaux	1 634 213 €
Capitaux propres autres que le capital	1 594 213 €
Résultat du dernier exercice	251 796 €
Valeur brute des titres détenus	13 600 €
Valeur nette des titres détenus	13 600 €
Chiffre d'affaire du dernier exercice	4 663 139 €
Prêts et avances consentis par la société mère	Néant
Cautions et aval donnés par la société	Néant
Dividendes perçus par la société mère	Néant

- **Effectif moyen**

En vertu de l'article R 123-198-5° du Code du Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés au titre de l'exercice :

Catégories	Nombre de salariés
Cadres	2
Non cadres	63
Total	65

- **Honoraires commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 5 726 €.

- **Intégration fiscale**

Au terme d'une convention d'intégration fiscale établie le 31 décembre 2019, la société CHOLNIZ est fiscalement intégrée à la société mère WORKSEA depuis le 1er janvier 2020.

CHOLNIZ

Société par Actions Simplifiée au capital de 253.440 euros
Siège social : 538, rue Magellan

42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

383 512 134 RCS ROANNE
N° SIRET : 38351213400016

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 qui s'élève à la somme de 1.018.687 euros de la manière suivante :

- Dividendes	950.400€
- Autres réserves	68.287€

Chaque action recevra ainsi un dividende de 60 euros.

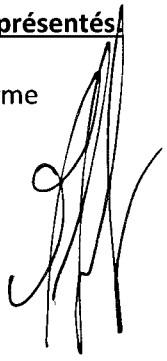
Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2017	31 Décembre 2018	31 Décembre 2019
DIVIDENDE	500.544€	0 €	601.920€
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	500.449,20€	0 €	0€
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	94,80€	0 €	601.920€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
La Présidente



sfc

Associés

Matthias BALANCOURT
Philippe BELLEVERGUE
Sandra BEUGRAS Thierry
CANAL
Nicolas FRITSCH
Charles-Alexandre GIAUX
Vy Guyen HAU
David HUMBERT
Régis LACROIX
Marie-Christine MEHENNI
Michel PARDON
Adrien REGIS
Hervé THOUVENEL
Nicolas TOTAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

SAS CHOLNIZ

538, Rue Magellan
42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

N° SIRET : 383 512 134 RCS Roanne

SOCIETE FIDUCIAIRE CENTREX
18 avenue Félix Faure
69007 Lyon
Tel. 04 78 17 17 17
info@groupesfc.fr

RCS LYON 318 974 847 - N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 56 318 974 847
S.A.S. au capital de 988 000 €

S.A.S CHOLNIZ

538 Rue Magellan
42190 SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU

N° Siret : 383 512 134 RCS Roanne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société CHOLNIZ

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par à l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHOLNIZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 11 juin 2021,

Le Commissaire aux Comptes,
Société Fiduciaire Centrex,
Nicolas TOTAL

